

# L'«R» de La Pesse

Mai 2018 - n°

43

## Le mot du Maire

Le plan local d'urbanisme (PLU) approuvé fin 2017 est un document souvent consulté en mairie. Juge de paix pour émettre un avis justifié sur la conformité des projets présentés, il est constitué également d'annexes dont le plan d'aménagement et de développement durable (PADD).

Ce dernier, consultable en ligne sur le site de la commune, définit 6 orientations précisant des objectifs précis, diversifiés et ambitieux pour le développement de notre commune et plus largement du territoire.

« Comment se développer ? » est la question qui occupe constamment l'équipe municipale.

On peut lire en tête de page du PADD cette phrase qui résume parfaitement ce questionnaire : *La Pesse, un village rural et dynamique et qui veut le rester.*

Pour tenter d'y répondre on peut considérer que se développer n'est pas seulement croître. D'ailleurs jusqu'où peut-on le faire ?

On peut alors aborder la question initiale sous l'angle « Que développer ? » Quel type de structures, de pratiques, de relations ?

Les réunions ouvertes ayant pour thème l'avenir du Relais des Skieurs ont débouché sur la création d'un groupe de travail restreint d'où a émergé un projet pour ce lieu. Le conseil municipal devra se prononcer sur sa pertinence, son adéquation à la situation actuelle. Sans préjuger des décisions à venir, on peut constater que cette volonté d'ouvrir la réflexion, de fédérer des initiatives, a permis aux énergies locales de se mobiliser. Nous pouvons et devons prendre conscience de cette richesse.

Bientôt, peut-être serez-vous sollicité pour des chantiers participatifs d'aménagement ou de travaux. Chacun d'entre nous n'est pas adepte ou suffisamment à l'aise avec le brainstorming. Mettre ses compétences techniques au service de la collectivité est une autre et belle manière de s'engager dans un élan. N'en doutons pas chacun a sa place dans cette démarche.

Développons ces pratiques collaboratives : notre village en tirera le bénéfice. On peut écrire que promouvoir la démocratie parti-

cipative est une des réponses possibles à la question initiale.

Le projet LACAS se réoriente autour de 2 pôles possibles : les anciens garages communaux qui pourraient permettre l'accueil d'activités industrielles et le bâtiment du Relais des Skieurs qui regrouperait, lui, l'activité artisanale et l'espace informatique.

Il n'y aurait pas de nouveau bâtiment mais de nouveaux espaces pouvant accueillir l'existant et ce que nous ne soupçonnons pas encore. On peut imaginer du mouvement, des rencontres, de l'activité, des perspectives. Ce dont nous avons évidemment besoin.

Le projet LACAS en est encore à ses balbutiements et nécessitera le concours, entre autres, de la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude.

On peut espérer que ce projet et celui de réouverture du Relais des Skieurs soient des outils de développement raisonnés, pertinents et durables.

Les commissions communales « environnement - agriculture - forêt » et « tourisme - activités économiques » vont proposer au conseil municipal de s'ouvrir à des membres extérieurs. Elles deviendront alors des comités consultatifs qui auront à leur tour leur rôle à jouer.

On peut aussi se convaincre que c'est en questionnant nos habitudes que l'on peut trouver des réponses. Si notre commune, eu égard aux investissements réalisés, est endettée, c'est en réduisant dans la mesure du possible les dépenses de fonctionnement que nous pourrions dégager des moyens qui permettront de desserrer un budget très contraint. C'est un travail difficile et collectif que mènera le conseil municipal sous la houlette de la commission finances.

Une problématique plus globale est celle de l'activité touristique. Il semble que la développer passe par une réflexion collective intercommunale, la nécessité de porter un autre regard sur cet aspect essentiel, de penser à de nouvelles activités tout en consolidant l'existant. Accepter de revisiter nos pratiques et nos habitudes.

Mon collègue Jérôme GRENARD, sollicité par la compagnie des chercheurs d'air pour une animation culturelle en 2019, a souhaité qu'elle soit partagée par nos deux communes. On ne peut que souscrire à cette volonté de dépasser les limites de sa commune pour construire ensemble des projets ambitieux. Vous lirez dans cette édition un article sur les écoles du secteur dont l'avenir paraît plus que jamais lié à la volonté collective.

C'est cela que nous avons avant tout à développer : nouer de nouvelles relations, ouvertes, confiantes, entre conseil municipal et citoyens, entre communes également.

Elles serviront l'intérêt de notre territoire et seront le creuset de projets durables et adaptés qui nous permettront de rester ce que nous sommes : ruraux et dynamiques. En mouvement.

En plaçant l'enfance et la jeunesse en tête du vote à points organisé lors du conseil municipal du 23 février pour définir les priorités de notre commune, l'équipe municipale s'est inscrite dans cette volonté de mouvement. Elle a montré sa confiance en l'avenir. Il lui incombe la tâche de mettre en place des actions en cohérence avec ces objectifs.

CLAUDE MERCIER

**Secrétariat de mairie****Horaires d'ouverture****au public****Le lundi : 9h > 11h45 et 14h > 17h****Le jeudi : 9h > 11h45 et 14h > 17h****Le samedi : 9h > 11h45***Merci de bien vouloir respecter ces horaires !**Vous emménagez ou déménagez, même sur le territoire de la commune ? N'oubliez pas de vous signaler en mairie.***Déneigement et ouverture de la route de la Borne au Lion**

Les travaux de déneigement de la route de la Borne au lion qui conduisent à son ouverture sont menés sous la direction de la commune de La Pesse.

Cette année, la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude cessant de damer la piste sur la route le 18 mars, l'entreprise ROSCIO, chargée des travaux, s'est rendue sur place à ma demande le lendemain.

Cette année, les conditions météorologiques de l'hiver ont rendu la neige très difficile voire impossible à travailler à cette période.

Je n'ai pas pris la pleine mesure de cette situation qui n'a pas été suivie de près et l'entreprise s'est en quelque sorte retrouvée livrée à elle-même. Avec le résultat que l'on a pu constater : un manteau neigeux « défoncé », une route non déneigée, des heures de travail inutiles et une image négative pour notre commune. A partir du 5 avril, le dossier a été géré au plus près, les heures de travail optimisées pour aboutir à une fin des travaux le 20 avril.

Il n'est pas question de se réfugier derrière les conditions particulières de ce printemps mais bien de prendre la pleine mesure de ce qui s'est passé pour en tirer les leçons et aborder, en 2019, ce dossier avec toute la rigueur nécessaire pour obtenir une action efficace et satisfaisante pour toutes les parties concernées.

Un travail de réflexion devra être menée en amont afin d'éviter de se retrouver dans l'urgence le moment venu. C'est ce que je mettrai en place avec l'aide du conseil municipal.

CLAUDE MERCIER

**Le budget 2018 est adopté et publié**

Le 4 avril dernier, le Conseil municipal a adopté le budget de la Commune de La Pesse. Comme l'année dernière, le budget et les chiffres du compte administratif de l'année écoulée, sont consultables sur notre site internet (Vie municipale > Finances et budget).

**Une situation financière tendue**

La situation financière de La Pesse reste délicate, avec une faible capacité d'autofinancement 76 043€ pour 2018, somme à comparer à des dépenses de 1 028 357€ fonctionnement et investissement confondus, et servant en grande partie à rembourser les emprunts passés. Cette année, ce remboursement sera exceptionnellement élevé, (92 080 € contre 63 700 € l'année dernière), car un prêt relais de 30 000 € pour l'aménagement de la zone nord doit être remboursé en intégralité sur l'exercice. Dès 2019, la diminution du remboursement des emprunts devrait se poursuivre, d'autres emprunts arrivant à terme. Notons avec satisfaction que la construction du Centre technique municipal, pour laquelle le budget prévisionnel (travaux + études et frais divers) avait été fixé à 626 000 € HT, devrait atteindre un montant global sensiblement inférieur, grâce à un suivi continu du chantier.

**Définir des priorités**

Dans ce contexte, définir un budget qui maintienne notre patrimoine communal, nos services à la population et permette de nouvelles actions ou initiatives tient parfois du casse-tête, et compte-tenu des dépenses à reconduire d'année en année, il n'est pas simple de trouver des marges de manœuvre ou même de prioriser entre elles des dépenses justifiées mais dépassant nos moyens.

Avant de faire ces arbitrages, nous avons voulu définir nos priorités, à travers 10 thématiques, classées comme suit par l'attribution par chaque élu 10 « points » :

- Enfance/jeunesse: 37 points
- Logement : 35 points
- Économie locale : 27 points
- Environnement énergie : 24 points
- Tourisme : 15 points
- Patrimoine : 9 points
- Social : 8 points
- Sécurité : 6 points
- Démocratie locale : 3 points
- Administration : 1 point

Ces priorités sont-elles évidentes à la lecture du budget adopté ? On les retrouve dans la décision de maintenir comme l'an passé une enveloppe de 5 000 € pour des projets impulsés par les jeunes, la rénovation d'un logement communal dans le bâtiment de la Fruitière ou encore des fournitures pour les chantiers participatifs liés au réaménagement du Relais des Skieurs. Pour autant, pour aller plus loin sur ces thématiques et sur d'autres (énergie, voirie, etc.), il nous faudra dégager de nouvelles marges de manœuvre.

**Augmenter très légèrement les taux des impôts locaux, mais surtout faire des économies**

C'est le sens de l'augmentation d'1 % des taux des impôts locaux après des années de stabilité, même si les produits de cette augmentation sont très symboliques (de l'ordre de 2 000 €, à répartir entre tous les contribuables). Nous espérons surtout que la démarche initiée à travers le conseil en énergie partagé (chasse aux gaspillages et réduction de nos dépenses d'énergie) ou de la réflexion engagée sur le déneigement des routes et des voies d'accès privées seront bien plus fructueuses. En effet, le déneigement représente une dépense globale de 71 500 € TTC, en incluant le coût du personnel communal, les charges et l'usage et l'amortissement du matériel (en vue de son renouvellement), ainsi que le coût des sous-traitants, et il est clair que la participation des bénéficiaires du déneigement des accès privés a été cet hiver très inférieure au coût du service...

Cela nous promet encore des choix difficiles pour les exercices à venir, mais ils restent guidés par notre ambition pour le développement de notre commune et la volonté de laisser aux municipalités suivantes une situation saine et des leviers efficaces pour conduire les politiques que vous choisirez lors des prochaines élections.

Retrouvez tous les chiffres et des explications plus détaillées sur [www.mairie-la-pesse.com/finances-et-budget/](http://www.mairie-la-pesse.com/finances-et-budget/)

## Samedi 26 mai, c'est la journée citoyenne ! Avec un premier marché aux plants et aux légumes !

Chaque année courant mai, des habitants de la commune se mobilisent bénévolement pour améliorer ensemble leur cadre de vie, dans le cadre de la journée citoyenne. Chaque habitant.e, des plus petits aux plus grands, est bienvenu.e pour apporter sa contribution à cette journée symbolique.

La municipalité de La Pesse accompagne les petits groupes constitués spontanément en fonction des envies, des aptitudes et des savoir-faire, dans une ambiance détendue.

Parmi les propositions de travaux cette année :

- Nettoyage du village et de ses abords,
- Fleurissement,
- Peinture des limites de parcelles forestières communales,
- Diverses manutentions...

La liste reste ouverte à toute suggestion, n'hésitez pas à nous contacter !

Si vous vous sentez de mettre « la main à la pâte » pour des travaux d'utilité générale, au service de notre village, rendez-vous au Relais des Skieurs dès 8h30 pour démarrer la journée par un café.

Cette année, outre le traditionnel verre de l'amitié offert par la commune aux participants, le groupe de travail sur l'avenir du Relais des skieurs a souhaité profiter de cette date pour proposer un marché aux légumes et aux plants de 11h à 14h, avec les vendeurs suivants :

- « Saint-Lamain Légumes » basé à Frontenay entre Lons et Poligny : vente de plants bios et de légumes bios frais de saisons.

- « Faut qu'ça pousse » (Sophie et Marjolaine) des Bouchoux qui vendront leurs éventuels surplus de plants.

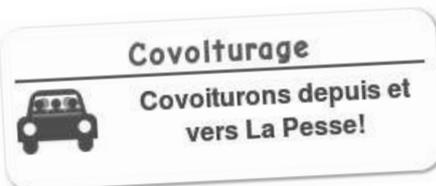
- L'association des Vergers des Couloirs : ventes de plants de vivaces, plantes séchées, semences, etc.

Si vous n'avez pas encore démarré vos potagers, ce sera l'occasion de le faire sereinement après les dernières gelées, et ces plants auront vite fait de s'installer et de profiter pleinement du mois de juin !

Puis après une bonne matinée et le verre de l'amitié, nous vous proposerons un repas de saison, composé avec les légumes bios de Saint-Lamain par des membres du groupe de travail, à prix libre pour que les participants n'aient qu'à mettre les pieds sous la table. Les éventuels bénéfices seront reversés au budget de la commune. Dans la mesure du possible, nous vous remercions de réserver à l'avance au 06 01 82 12 34 (par sms en indiquant votre nom et le nombre de repas ou en appelant) ou le matin à 8h30, pour éviter tout gaspillage.

Les plus motivés pourront ainsi poursuivre les coups de mains dans l'après-midi !

JULIEN CARNOT



### Covoiturage

Sur une idée proposée lors des vœux du conseil municipal, un groupe d'habitants s'est réuni en mairie pour faire le point sur les pratiques et solutions de covoiturage existantes. Nous avons constaté qu'il y a des services émergents adaptés aux trajets du quotidien, mais peu d'utilisateurs aguerris dans la région. Il a donc été décidé de mettre en place sur le site internet (cliquer sur le lien *Covoiturons depuis et vers La Pesse* ou sur *Vivre à La Pesse > Transports et covoiturage*) un tableau très simple, que chacun.e peut alimenter pour des trajets ponctuels ou réguliers, à titre expérimental. Si ce réflexe se développe, beaucoup de trajets pourraient être partagés. N'hésitez pas à nous faire part de vos retours et suggestions d'évolution !

JULIEN CARNOT

### Ouverture de 2 commissions communales Tourisme / Activités économiques

&  
Agriculture /  
Sylviculture /  
Environnement

Ces commissions deviennent des comités consultatifs au sein desquels des habitants de La Pesse, se sentant concernés ou/et particulièrement qualifiés, peuvent rejoindre les membres du conseil municipal en charge des dossiers d'intérêt communal.

*Si vous souhaitez intégrer l'une de ces commissions, faites-vous connaître auprès du secrétariat de mairie (par téléphone aux heures d'ouverture ou par mail) avant le 2 juin 2018.*

*Vous serez ainsi conviés aux prochaines réunions et informés de l'ordre du jour.*



## L'avenir de nos écoles

Les effectifs de nos écoles baissent. Depuis 20 ans, l'école des Moussières est concernée par une mesure de suppression de poste. L'effectif annoncé à la rentrée 2018 est de 26 élèves. Du côté du RPI La Pesse/Les Bouchoux, la situation est fragile : 53 élèves annoncés à la prochaine rentrée avec peu de perspectives pour l'avenir proche.

Devant cette réalité, les élus des 5 villages concernés ont demandé à rencontrer à Lons-le-Saunier le directeur académique M. FOLK. Cette réunion a eu lieu le 30 janvier dernier.

Les élus présents se sont engagés à mener une réflexion commune sur l'offre scolaire du territoire. Cet engagement a pesé dans la décision de ne pas fermer un poste à l'école des Moussières en septembre 2018.

Une réunion a eu lieu le 16 mars à Saint-Claude avec M. MAUCOURANT inspecteur de l'Éducation Nationale. Une prochaine est prévue le 1er juin. Entre ces réunions, les élus se réunissent pour essayer d'avancer sur cette problématique et mettre en place une méthode de travail. Il paraît nécessaire de tenir rapidement une réunion publique ouverte à toute la population.

Les pistes possibles sont les suivantes :

- Un statu quo.
- Un pôle La Pesse/Les Bouchoux et un autre Septmoncel/Les Moussières.
- Un regroupement intercommunal à 3 sites (Les Bouchoux/La Pesse/Les Moussières).
- La construction d'une école commune au 2 SIVOS.

Chaque scénario présente des atouts et des inconvénients qu'il faut peser pour arriver à une solution réaliste et pérenne.

Le climat entre les services de l'Éducation Nationale et les élus locaux est cordial et serein.

Parallèlement, le SIVOS Bellecombe/Les Molunes/Les Moussières, devant le coût engendré, a pris la décision de mettre en sommeil le centre de loisirs de juillet à décembre. Les communes de La Pesse et des Bouchoux sont prêtes à travailler au rétablissement de ce service essentiel pour notre territoire.

Cet état des lieux fait ressortir d'autres problématiques partagées, telles que le logement et les services proposés à la population, sur lesquelles les communes doivent se pencher.

MICHELLE PLOCKI - CLAUDE MERCIER

## Hommage à Monsieur Roger Vuillermoz

Roger Vuillermoz est décédé le 21 mars 2018 à 93 ans.

Roger est né à La Pesse tout comme ses 2 frères et sa sœur.

De cette fratrie, il fut celui qui reprit la ferme familiale située au cœur du village. Il y vécut et y travailla toute sa vie. Roger et Micheline son épouse ont eu 2 filles et 4 petits enfants.

Comme la plupart des jeunes, Roger était un skieur polyvalent pratiquant aussi bien le fond que la descente comme c'était le cas à l'époque.

En saison d'hiver, durant de nombreuses années, après la traite des vaches, Roger devenait le « renfort », facteur des « écarts ». Skis au pied, il faisait la tournée des nombreuses maisons les plus isolées du village.

Roger Vuillermoz était un altruiste avec un caractère bien trempé.

- Il s'investit dans le sport, en particulier dans le ski dont il avait la passion. Bien avant son implication dans l'Union Sportive, le jeudi après midi, il organisait des mini-concours attendus et très appréciés par les enfants des écoles de La Pesse et de L'Embossieux. Ils se déroulaient le plus souvent à L'Embossieux, lieu dit « En chicorne ».

- Roger fut un pilier des activités agricoles de la commune. Secrétaire puis trésorier de la fruitière durant 46 ans ! Il était très rigoureux dans la comptabilité mais en même temps très humain lorsqu'il fallait accompagner un collègue momentanément en difficulté.

La fermeture du « Chalet » en 1996 fut un déchirement.



Jusque dans les années 80, à sa demande et de chez lui, la banque du Crédit Agricole lui fit confiance en lui donnant les moyens de délivrer de l'espèce aux sociétaires qui en avaient besoin (L'apéritif en plus !). Un service qui serait fort apprécié de nos jours !

Roger fut élu municipal durant 36 années jusqu'en 1989, au côté des maires Luc GRENARD puis Gérard

PERRIN-BONNET, son voisin.

Très assidu à la lecture de la presse écrite et à l'écoute de la presse audiovisuelle, mais aussi nourri de lectures diversifiées, Roger, bien qu'ayant peu quitté son village pendant sa vie, possédait une grande connaissance de ce qui se passait ailleurs et une grande ouverture d'esprit.

Ainsi il fut un homme essentiel dans la période de mutation (transition) que fut la période des années 70/80.

Tandis que la population de La Pesse n'avait jamais été aussi faible (211 habitants), que la jeunesse partait chercher ailleurs du travail, que les exploitations agricoles devaient s'agrandir pour se maintenir, que les quelques commerces fermaient ou menaçaient, il fallut rebondir et proposer de nouvelles voies de développement et convaincre.

Au côté d'hommes tels que Tony POCHE, président de l'U.S., d'Henri VUILLERMOZ, de Gérard PERRIN-BONNET, Roger a pris plus que sa part de travail dans cette dynamique en apportant son éclairage, sa clairvoyance et son « feu sacré » comme il aimait le rappeler.

JEAN-YVES COMBY

## Composteur collectif

Nombre d'entre vous pratiquent déjà le compostage des déchets de table depuis des années... Les bénéficiaires sont nombreux : poubelles moins odorantes, moins lourdes à déposer dans les moloks et à transporter vers les sites d'incinération, meilleure combustion des déchets non organiques, production de compost pour le jardinage... Seulement, tout le monde n'a pas de jardin, ou la place d'installer un composteur ou le temps de déneiger son accès en hiver, ou encore de s'assurer qu'il fonctionne dans les meilleures conditions (humidité, mélange...). C'est pourquoi nous avons demandé au SICTOM, syndicat intercommunal en charge des déchets d'installer un premier espace de compostage collectif, situé à côté des moloks au centre du village. Un affichage des bonnes pratiques permettra à tout le monde de profiter d'un passage aux moloks pour apporter un seau de déchets de table, et dans quelques mois de venir se servir d'un excellent terreau !

JULIEN CARNOT

## Alvéoles, une transition pour le Relais des Skieurs et pour La Pesse

Depuis avril 2017, l'avenir du Relais des Skieurs est une préoccupation majeure de l'équipe municipale. Elle a organisé 3 réunions publiques entre les mois de mai et septembre dernier, tout en recherchant un gérant pour la saison d'hiver, sans succès. La commune a permis à un groupe de travail composé d'une quinzaine de citoyens et d'élus de se retrouver régulièrement pour imaginer un nouveau projet, qui soit à la fois pérenne et au service du territoire et de la

population. Parallèlement, elle a engagé un audit énergétique dont les premiers résultats sont surprenants, proposé l'ouverture du Relais des Skieurs par les associations durant les week-ends de l'hiver (merci à tous les bénévoles qui se sont prêtés au jeu !) et entamé une réflexion sur la convergence avec le projet de locaux d'activités artisanales (ou LACAS), afin de mieux utiliser les espaces existants et renforcer l'attractivité du cœur de notre village.



Issu d'un bouillonnement d'idées et d'envies, un projet nommé « Alvéoles » (référence aux espaces imbriqués construits par les abeilles mais aussi aux alvéoles pulmonaires où s'opèrent les échanges d'oxygène, ou encore à la structure en nid d'abeille, légère et très résistante) a pris forme. À son origine, l'envie et le besoin de créer un lieu vivant tout au long de l'année, un lieu d'accueil de nos visiteurs bien sûr, mais surtout d'échanges avec et entre les habitants du territoire, un lieu qui suscitera et renforcera nos dynamiques et notre transition. Un lieu qui nous permettra de nous retrouver et de nous restaurer, grâce à sa fonction de « bistrot & cantine », proposant à toutes et tous une cuisine simple, saine et de saison, créée avec des ingrédients frais et locaux tout en étant abordable, dans une salle encore plus conviviale et chaleureuse, réaménagée pour être plus simple et économique. Un lieu dans lequel nous pourrions nous cultiver et développer notre créativité, ouvert aux initiatives locales comme aux projets artistiques venus d'ailleurs, que cela soit à travers des événements ponctuels ou réguliers. Plus surprenant peut-être, un lieu qui nous reconnectera à notre terroir et à notre alimentation, en développant les partages au jardin ! Car pour conforter l'activité de 3 personnes à l'année, nous développerons un jardin potager d'altitude expérimental, partagé et pédagogique dans

un premier temps, qui évoluera au fil des ans dans l'objectif de fournir une part croissante des ingrédients de la cantine.

Dans la recherche de ces nouveaux équilibres, la dimension collective est pour nous évidente. En effet, les murs et le fonds de commerce appartiennent à la commune, c'est-à-dire à nous toutes et tous : cet équipement doit servir le plus grand nombre, mais aussi être un lieu de partenariat avec les associations locales ou les activités économiques du territoire, pour servir l'intérêt collectif. C'est pour cela que nous voulons mettre en œuvre ce projet dans une société coopérative d'intérêt collectif, qui favorisera une faible lucrativité et une forte durabilité, par un fonctionnement démocratique associant tous ces acteurs.

Le conseil municipal a voté à l'unanimité (9 voix pour, 2 conseillers ne prenant pas part au vote) pour la mise en œuvre de ce projet. Notre objectif est d'ouvrir ce lieu en septembre 2018. Il reste énormément de travail pour y parvenir, mais nous ne doutons pas que le groupe de travail déplacera encore des montagnes d'ici là ! Si vous souhaitez en savoir plus et le rejoindre pour participer aux réflexions et/ou à l'action, vous êtes les bienvenus. s. : rendez-vous sur [www.mairie-la-pesse.com/alveoles/](http://www.mairie-la-pesse.com/alveoles/)

ELSA PROST & JULIEN CARNOT  
pour le groupe des ALVÉOLES

## Portage des repas

Le portage des repas à domicile permet aux personnes âgées, aux personnes handicapées ainsi qu'aux personnes vulnérables de recevoir les repas de la journée, livrés généralement le matin du lundi au vendredi et déposés directement dans le réfrigérateur.

Aujourd'hui, ce service est interrompu mais va reprendre avec d'autres intervenants. En effet, depuis le mois de janvier, la société ELIOR propose un nouveau service de portage de repas ; ceux-ci seront livrés par les facteurs en accord avec LA POSTE ce qui permettra également de veiller à ce que les personnes se portent bien. Avant de mettre en marche ce service, ELIOR et LA POSTE ont signé en février une convention et les communes doivent s'incrimer auprès du SMAAHJ pour en bénéficier. Dans l'attente du formulaire de la société ELIOR, la commune de La Pesse devra prendre une délibération en conseil municipal pour pouvoir le signer.

Ce service sera effectif toute l'année sauf dimanche et jours fériés (les repas seront alors livrés la veille).

**CHOIX DES MENUS** – Ceux-ci seront élaborés par des diététiciens(nes). Possibilité de régime adapté (diabète, sans sel, allergies, etc.). Possibilité de commander une collation pour le soir (avec un potage).

**TARIFS** – Pour le repas du midi uniquement avec entrée, plat, dessert : 9,70 €.

Pour le midi et avec un potage pour le soir : 11,13 €.

Le nombre de repas commandés pourra être redéfini chaque semaine.

Délai de 48 heures pour une annulation de repas ou pour un rajout de repas (par exemple si la personne a un ou plusieurs invités).

Le transport de ces repas se fera dans des bacs frigorifiques.

Le délai de mise en place nécessaire est de 5 semaines à compter de la date de signature du contrat. Ce contrat d'un an est renouvelé par tacite reconduction.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre la mairie de La Pesse pendant les heures d'ouverture.

Vous pouvez aussi joindre Mme PONCET Régine, déléguée du SMAAHJ pour la commune de la PESSE, au 03 84 42 71 74.

Dès que ce service pourra prendre effet dans notre commune, vous serez averti par affichage.

RÉGINE PONCET

## Un nouveau départ pour la bibliothèque du Relais ?

Les lecteurs continuent d'être accueillis à la bibliothèque du Relais, hébergée par la mairie de La Pesse, les 1ers et 3es jeudis de chaque mois de 17h à 19h. Grâce aux dons, un choix intéressant et renouvelé de livres, CD et DVD est disponible pour vous : littérature, policiers, essais, livres pour enfants...

Actuellement, l'intégration à la Médiathèque de la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude se précise, mais cela ne sera possible que si une équipe assez nombreuse est prête à s'investir dans ce projet.

*Pour en discuter, une réunion vous est proposée le jeudi 7 juin, 18h30 à la bibliothèque, salle du conseil de la mairie de La Pesse.*

Si vous n'êtes pas disponible ce jour là, vous pouvez prendre contact directement avec les responsables de la bibliothèque ou par mail : [cdf.lapesse@gmail.com](mailto:cdf.lapesse@gmail.com)

NOËL DUBOIS - MARIE LUST

## Etat civil

### Décès

• • •

Danielle FERNIER  
veuve CHEVASSUS-AGNES  
*décédée le 08 février*  
à Epagny Metz-Tessy (Haute-Savoie)

Paul ROLANDEZ  
*décédé le 09 mars*  
à Lavans-lès-Saint-Claude (Jura)

Roger VUILLERMOZ  
*décédé le 21 mars*  
à Saint-Claude (Jura)

### Une centenaire

• • •

Mlle Rose Marie Augustine  
GROSPIRON  
née le 24 mars 1918 à La Pesse.  
*Actuellement en maison de retraite*  
à Gex (Ain)



*Née le 24 mars 1918, Rose GROPIRON, à 100 ans et 1 jour, trinque vaillamment. Rose s'est vue remettre 100 roses dont 50 offertes par la commune de La Pesse. Entourée de Claude MERCIER, Jean-Yves COMBY et Guy VERGUET, Rose a reçu la médaille de la commune.*

**Les jeunes de l'U.S.C. participants à la traversée des Alpes  
et leurs parents souhaitent utiliser la salle du Relais (+ cuisine)**

**le dimanche 17 juin afin de financer la dernière étape:**

**Au programme : fabrication et vente de lasagnes, petite restauration entre 12h et 14h,  
après-midi jeux de société, diffusion du diaporama de l'étape précédente,  
ouverture du bar à la journée.**

## Le calendrier

### Journée Citoyenne & marché aux plants et aux légumes

Le samedi 26 mai

Organisation : commune de La Pesse  
& groupe de travail / Relais

• • •

### 17ème Trophée du Chalam

Le dimanche 24 juin

Organisation : U.S.C. La Pesse

• • •

### Exposition

#### voyages scolaires

Dernière semaine de juin

Toutes les infos par affichage

• • •

### Feux de la Saint-Jean

#### & barbecue participatif

Courant juin à la Croix des Couloirs

Organisation : Amicale des Sapeurs Pompiers  
des Couloirs

• • •

### Concours de pétanque, repas dansant & feux d'artifice

Le 14 juillet à la salle polyvalente  
des Bouchoux

Organisation : Amicale des Sapeurs-Pompiers  
des Couloirs & Comité des Fêtes  
des Bouchoux

• • •

### 53ème Rassemblement du Souvenir

Le dimanche 22 juillet 2018

Site de la Borne au Lion

10h45 : cérémonie commémorative

12h : verre de l'amitié

Sur site : déjeuner champêtre  
(réservation à partir du 8 juillet,

tél. 06 38 51 43 73) - Buvette

Ambiance musicale et festive

Plus d'infos : 03 84 42 70 43

Organisation : Les Amis de la Borne  
au Lion et du Crêt de Chalam